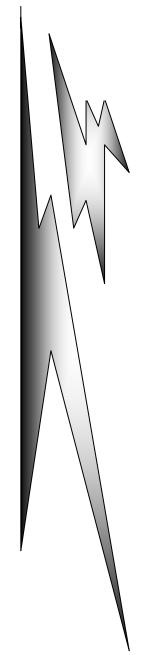




# Bulletin d'Information Communal





FÉVRIER 2023 ISSN N° 1282-5765

Rédaction – Edition: Comité Consultatif de l'Information Impression – Diffusion: Mairie CRUX LA VILLE 58330



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2022

# Passage à la M57 abrégée au 1er janvier 2023

En application de l'article 106 III de la loi n °2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles.

Cette instruction, deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1er janvier 2024.

Reprenant sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (Communes et Établissements publics de coopération intercommunale), M52 (Départements) et M71 (Régions), elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences exercées par les collectivités territoriales. Le budget M57 est ainsi voté soit par nature, soit par fonction.

Compte tenu de ce contexte réglementaire et de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, le conseil municipal décide d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57, pour le Budget Principal à compter du 1er janvier 2023.

# Adhésion de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais au syndicat mixte ouvert pour la restauration collective

Afin d'autoriser la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert (SyMo) de la Cuisine des Saveurs, les communes membres de l'EPCI doivent délibérer au sein de leurs conseils municipaux pour autoriser cette adhésion au Syndicat Mixte.

Après avoir pris connaissance de la délibération du 8 juin 2022, le conseil municipal autorise l'adhésion de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais au Syndicat Mixte Ouvert (SyMo) de la cuisine des Saveurs.

## Suivi médical des agents -Mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Nièvre

Considérant que le service de médecine professionnelle relève de la compétence du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Nièvre.

Considérant la création au 1<sup>er</sup> janvier 2023 d'un groupement d'intérêt public Service santé et sécurité au travail inter fonctions publiques de la Nièvre dont le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Nièvre sera membre.

Considérant que le GIP santé assurera l'ensemble des missions en matière de suivi médical et de prévention des risques professionnels des agents relevant de ses membres.

Considérant que les collectivités affiliées au centre de gestion ont la possibilité de se faire représenter par cette structure au GIP santé et de continuer à bénéficier du suivi médical de leurs agents.

Le Conseil municipal décide :

- 1 -- Que la commune de Crux la Ville sera représentée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Nièvre au sein du GIP santé pour le suivi médical de ses agents.
- 2 De participer au financement des cotisations de ses agents pour le volet suivi médical et d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

# Avenant au bail du cabinet infirmier: Augmentation des charges

La commune de Crux la Ville loue le cabinet infirmier à Madame Cécile MONSARAT et Madame Christelle MOUNIN depuis le 1er juillet 2021.

Un montant de charges de 50€ mensuels avait été prévu dans le bail, avec régularisation à la fin de chaque année écoulée selon les charges enregistrées (électricité, eau).

Le montant prévu s'avérant insuffisant, le conseil municipal décide de faire un avenant au bail afin d'amener les charges mensuelles à 90 euros à compter du 1er janvier 2023.



# Demande de transfert de gestion d'équipements entre la CCACN et la commune de Crux la Ville

Le conseil municipal souhaite poursuivre le développement touristique de la base de loisirs de l'étang du Merle.

Un transfert de gestion d'équipements pour ce projet particulier lui permettrait de bénéficier de soutien financier de l'État de la Région ou du Département. Ce projet consiste en la construction de chalets à proximité de l'étang ainsi que des aménagements divers en bois respectueux de l'environnement.

Selon le code général des Collectivités territoriales, la compétence tourisme est attribuée d'office aux communautés de communes.

Cependant le transfert de la gestion d'équipements peut être consenti entre EPCI et communes membres, dont la commune de Crux la Ville.

En effet l'Article L5214-16-1 du Code Général des collectivités territoriales Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 72 précise que, "Sans préjudice de l'article L. 5211-56, la communauté de communes peut confier, par convention conclue avec les collectivités territoriales ou les établissements publics concernés, la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs communes membres, à leurs groupements ou à toute autre collectivité territoriale ou établissement public..."

Aussi le conseil municipal, pour poursuivre le développement touristique engagé, demande à M le Président de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais d'accorder un transfert de gestion d'équipements à la commune de Crux la Ville pour le site de la base de loisirs du Merle.

# Remplacement chaudière et chauffe-eau logements communaux et travaux d'alimentation en gaz du presbytère

La chaudière du logement du presbytère doit être remplacée et une tranchée pour l'alimentation en gaz doit être réalisée.

Un chauffe-eau doit être installé dans le logement qui est au-dessus de l'école

L'ensemble des travaux s'élève à 8 000€.

Le conseil municipal, décide d'effectuer immédiatement ces travaux et de prendre la décision modificative suivante :

- D 2128 opé 305 Barbecue et aménagements au Merle : 8000€
- D 2135 opé 307 Remplacement chaudière chauffe-eau : +8000€

## Économie éclairage public

Pour faire des économies d'énergie, le conseil décide de réduire les heures de l'éclairage public avec les horaires suivants - éclairage des rues à compter de 7h00 le matin avec extinction des feux le soir à 21h00

- pour l'illumination du clocher le soir, extinction à 21h00.

Les illuminations de Noël seront allumées du 10 décembre au 7 janvier.

# Augmentation tarif cantine au 1er janvier 2023

Le tarif des repas achetés pour la cantine scolaire augmente au 1er janvier 2023 et passe à 3.80€.

Le conseil décide qu'à compter du 1er janvier 2023, les repas seront facturés aux familles à prix coutant soit 3.80€

# Demande de DETR 2023

Afin de poursuivre la restauration de l'église, le conseil municipal décide d'inscrire la réfection de la couverture du bas-côté nord ainsi que les enduits du côté nord de l'église St Nazaire et St Celse au budget 2023 pour un montant de 73 093.60€ HT et sollicitera une subvention de 40% de DETR, soit 29 237.44€.

**Affouages :** L'Association EBE qui réalisait depuis plusieurs années nos affouages n'est pas sur notre secteur géographique, et doit privilégier en priorité les demandes émanant de la Communauté de communes dont elle dépend. A ce jour, elle ne peut pas s'engager pour nos affouages de 2023



# **Opération 1000 Arbres:**

Lancée en 2019 par le Département dans le cadre de la stratégie d'adaptation au changement climatique, l'opération 1000 arbres en est à sa troisième édition.

Elle proposait en priorité d'apporter (ou d'étendre) l'ombre et les îlots de fraicheur dans les espaces publics: places, cours d'école, aires de jeux...

La commune avait demandé à bénéficier de cette opération. Elle a reçu un avis favorable et sept arbres d'ombrage nous ont été attribués: deux érables champêtres, deux érables « faux platanes », et trois tilleuls.

Ils ont été plantés aux abords de la salle des Fêtes et dans des jardins locatifs de la commune.

Désignation d'un correspondant d'incendie et de secours: Le conseil municipal n'a pas souhaité désigner de correspondant.

# Réparations

Des réparations seront effectuées:

- sur le broyeur (changement d'un vérin et d'un bras)
- sur l'horloge de l'église (mise en sécurité de la cloche 2).

## Aménagements dans le bourg

Un miroir est demandé à l'intersection de la rue de la Grand' Fontaine et de la Route Départementale Place de la Mémoire.

La situation a été étudiée avec la DDT, le miroir et les panneaux nécessaires à la signalisation seront installés en 2023.

#### Création d'activité:

Soizic BODIOU vient de s'installer en tant qu'artisan sur la commune et propose des biscuits qu'elle crée.

Il est décidé d'en acheter pour compléter les colis de Noël qui sont offerts aux ainés.

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2023 Achat parcelle AB 106**

Suite à la proposition des héritiers de M. BOIS Jean-Luc de céder la parcelle AB 106, située à Crux la Ville 3 rue de l'Ouche aux Chiens, au prix de 5000€ net vendeur, le conseil municipal, décide d'acquérir cette parcelle constructible, desservie en eau et en électricité au prix de 5000€ net vendeur auxquels s'ajoutent les frais d'actes notariés.

# État d'assiette et destination des coupes de bois

A été présentée en réunion du conseil municipal, la proposition d'état d'assiette des coupes faite par l'ONF cidessous (tableaux 1 et 2) :

Tableau 1 : Coupes proposées à l'état d'assiette 2023

Parcelle ou unité de gestion	Surface à désigner (ha)	Type de coupe	Destination des produits BO/BI/BE (1)	Année prévue à l'aménagement (2)	Justifications (3)
2-3-4	32.94	Cloisonnements+ Éclaircie	BI	2024	Projet de desserte
11	12.85	Coupe sanitaire	BI	2032	Sécurisation de l'étang
17-18	24.62	Amélioration	ВО	2022	

<sup>(1)</sup> Destination (ventre, délivrance...) des types de produits (BO = Bois d'œuvre, BI = Bois d'industrie, BE = Bois énergie)
(2) Indiquer l'année prévue à l'aménagement ou N.P si la coupe n'est pas prévue à l'aménagement

<sup>(3)</sup> Si la coupe proposée n'est pas prévue à l'année 2022 dans l'aménagement, indiquer la raison de l'ajout de la coupe



Tableau 2 : Coupes prévues à l'aménagement en 2023 et non proposées pour des motifs techniques

Parcelle ou unité de gestion	Surface à désigner (ha)	Type de coupe	Proposition:  R = report  S =  suppression	Justifications
25	11.17	Amélioration	Report	Diamètre insuffisant
26	10.94	Amélioration	Suppression	Déjà martelée sur l'EA 2022

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

1) DÉCIDE ET ARRÊTE l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2023 selon les modalités suivantes (tableau 3) :

2)

Tableau 3 : Décisions de la commune

Liste des parcelles dont l'inscription à l'état d'assiette est validée	l'état d	des parcelles non proposées à l'assiette dont l'inscription est mandée par la commune	Liste des parcelles dont l'inscription à l'état d'assiette est refusée par la commune	
par la commune	Parcelle	Justifications	Parcelle	Justifications
		Mortalité et dépérissement		
		important des chênes		
		pédonculés suite au		
		changement climatique (période		
		de chaleur intense et sécheresse		
		des sols) sur ce canton		
	8-9-10-	Coupe rase programmée d'une		
	11	parcelle privée le long du		
	11	canton de Sarroy qui va		
		occasionner des désordres.		
		Une expertise doit être réalisée		
		en avril par les agents de l'ONF		
		et en fonction du résultat une		
		coupe sanitaire des dépérissants		
		sera décidée par la commune		
		Ces deux parcelles seront		
		retirées de l'état d'assiette si les		
	17-18	prix sont trop bas et la coupe		
		sera reportée à une date		
		ultérieure		

3) DÉCIDE de la destination des coupes de l'état d'assiette de l'exercice 2023, ainsi que des modalités de leur commercialisation :



Parcelle (UG)	Type de produits BO = bois d'œuvre BI = bois d'industrie BE = bois énergie	Mode de vente	Mise à disposition des bois	Autre choix (A préciser)
2-3-4		☐ Vente de gré à gré par soumission ☐ Contrat d'approvisionnement ☐ Délivrance*	□ Bois sur pied □ Bois façonné	
8-9-10- 11		<ul> <li>☑ Vente de gré à gré par soumission</li> <li>☐ Contrat d'approvisionnement</li> <li>☐ Délivrance*</li> </ul>	⊠ Bois sur pied □ Bois façonné	Les houppiers seront réservés par la commune pour les droits d'affouages

<sup>\*</sup>Pour la délivrance de bois **sur pied** des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme garants (bénéficiaires solvables) de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied : M. JOLY Claude, M. GOBY Jean-François, M. SKIERA Philippe

**Demande d'une subvention de 2000€ à la Camosine** pour la 2<sup>e</sup> tranche de travaux de la toiture et des enduits de l'église.

# Bail de chasse

Suite à la demande de plusieurs sociétés de chasse il a été décidé, en accord avec la société de chasse communale, d'abandonner certaines parcelles attribuées auparavant à la chasse communale.

Demande de M. Collot : Accord parcelle Le Coudray 10.68ha à 320€ à l'année

Demande de M. Coquille Les Rêpes : Proposition17ha350 à 20€ l'ha Demande de M. Rollet, rattaché à la chasse communale pas de parcelle

Chasse Rigole d'Aron : pas de parcelle Demande de M. Debeuret : Pas de parcelle

Chasse communale : En cas de refus de M. Coquille de chasser la parcelle des Rêpes celle-ci sera attribuée à la chasse communale.

## **Souvenir Français**

Restauration des tombes des combattants des deux guerres: il faut répertorier les tombes concernées; la restauration sera étudiée ultérieurement avec le Souvenir français.

**Demande de subvention du collège de St Saulge** pour voyage à Berlin : Accord de 50€ pour chaque élève de Crux la Ville

<u>Demande de forfait communal pour les élèves</u> scolarisés à St Léonard : refus du conseil municipal qui peut assurer la scolarisation et l'accueil péri-scolaire.

Travaux de dissimulation et d'enfouissement des réseaux électriques dans le bourg de Crux la Ville: les travaux seront inscrits au budget primitif 2023.

Un terrain a été demandé pour faire de la permaculture, mais la commune ne dispose pas de terrain à mettre à disposition.

Affouages 2023: En attente de confirmation d'EBE pour la coupe des affouages.



Délibération pose de caméra de surveillance près des containers au Merle

Pose d'un miroir dans le bourg au croisement de la Place de la Mémoire et de la rue de la Grand'Fontaine Demande de mise à disposition de la salle des fêtes gratuitement lors d'un décès : le conseil municipal refuse.

# 

## Secrétariat :

La secrétaire de mairie prendra sa retraite en fin d'année. Nous proposons aux habitants de la commune intéressés par le poste de prendre contact avec la mairie (niveau Bac à Bac +2, être inscrit à Pôle Emploi, être titulaire du permis B). La déclaration de vacance de poste sera faite en temps voulu sur le site emploi territorial.



# RÈGLEMENTATION SUR LE FEU. RAPPEL

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie en respectant les règles.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum.



# TENIR SON CHIEN EN LAISSE

En raison des attaques de moutons par des chiens et pour le respect des promeneurs, il est rappelé que les chiens domestiques doivent être impérativement tenus en laisse (arrêté municipal permanent  $n^{\circ}06-2021$ ).

Les chiens d'attaque, de défense et de garde sont à déclarer en mairie, ils doivent être tenus en laisse par une personne majeure et obligatoirement muselés.

Tout animal errant sur la voie publique sera mis en fourrière.

Les chiens sont tolérés dans le périmètre de l'étang du Merle mais ne doivent pas divaguer ni entrer dans l'eau (c'est valable également pour les chevaux).

Pour des raisons d'hygiène les propriétaires veillent à ce que leurs animaux n'entrent pas dans les lieux tels que: aires de jeux, cimetière, l'ensemble des espaces verts et équipements sportifs appartenant à la commune.



## Recensement

Voici les résultats de l'enquête de recensement à Crux la Ville de 2018 à 2022 Population municipale: 397; Population comptée à part: 10; **Population totale 407.** 

# ÉTAT CIVIL

## Décès

# Ils nous ont quittés en 2022 et début 2023

Mme THIRIET Danielle le 14 octobre

M. DIOUX Joseph Alexis le 28 octobre

M. PETIT Michel le 5 novembre

Mme PIRSON Françoise le 25 novembre

Mme GAUGE Pascale le 8 décembre

M. Patrick BEAUGRAND le 5 janvier 2023

M. Louis PORCHERON le 28 janvier 2023

Mme Yvette ROUAT le 7 février 2023



# **PAROISSE**

Le site internet paroissial: https://p-stpcn.com indique toutes les messes prévues au Cœur de la Nièvre. La rubrique "histoire et culture" présente, avec textes et photos, le patrimoine religieux (églises, calvaires et autres curiosités...) de nos communes; il propose ainsi une aide aux visiteurs et touristes pour découvrir certaines de nos richesses locales. Paroisse Saint Paul 1, Place Pierre Saury Châtillon en Bazois

Tél.03 86 84 16 29 Mail paroisse.saint.paul@nievre.catholique.fr



JOINDRE LA MAIRIE ouverture au public : mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H Merci de respecter impérativement ces horaires afin de ne pas perturber le travail de la secrétaire Tél 03 86 58 35 65

> Mail mairie.cruxlaville@wanadoo.fr Site Internet https://crux-la-ville.fr



Panneau Pocket: l'application mobile de la mairie est aussi consultable sur le site internet.



# AGENCE POSTALE Les horaires sont modifiés temporairement:

Mardi 9h -13h, mercredi fermée, jeudi 14h -18h, vendredi 9h -13h et samedi matin de 9h à 12h

## ASSISTANTE SOCIALE

Madame Charlotte MINIER - Assistante sociale du secteur de St Saulge assure ses permanences les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h15, 6, rue Jean Moulin à Saint-Saulge.

Il faut contacter son secrétariat du lundi au vendredi au **03.86.93.46.45** pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande (visite à domicile, ou demande de renseignements).

## TAXIS A CRUX LA VILLE.

Le taxi qui exerce à Crux-la-Ville est conventionné et donc tout à fait habilité à vous transporter pour vos rendez-vous médicaux, à la condition que vous répondiez aux critères établis par la caisse d'assurance maladie.

**Christine MASSART** Tél: 06 38 63 29 93.



# **CCACN** (Communauté de Communes Amognes Cœur-du-Nivernais)

site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Contacts: 03.86.58.46.22 du lundi au vendredi (standard de 9h à 12h)

. sur place: mairie de St Benin d'Azy 1, Place de la République, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi

. par mail: contact@ccacn.fr



#### OFFICE DE TOURISME AMOGNES CŒUR DU NIVERNAIS (OTACN)

2, Rue du Commerce 58330 - SAINT-SAULGE 03.86.58.25.74 Courriel: ot.saintsaulge@gmail.com Site internet: http://www.tourisme-saint-saulge.info Ouvert du mardi au samedi inclus de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Durant la fermeture annuelle l'office répond à vos demandes par mail ou téléphone. En cas d'urgence vous pouvez joindre la Présidente Marie-Pierre Fages Augard au 06 69 41 65 55

ou par mail: mariefagesaugard@orange.fr

L'office ouvrira ses portes le weekend de Pâques, le vendredi 7 avril 2023 après quelques travaux d'embellissement; en effet des travaux de peinture intérieure et extérieure auront lieu courant mars!!!

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 21 avril à 18h à la Mairie de St Saulge.

Quelques infos sur des événements importants de la saison à St Saulge:

- Toujours les expositions d'artistes au sein de l'office à partir d'avril.
- Le Festival BEELE ET LAINE aura lieu les 21, 22 et 23 juillet à St Saulge en collaboration avec l'ESCN.
- Une Balade estivale en hommage à la Grèce aura lieu au Beauvais "Contrée des arts" organisée par l'Association "Arts et Paroles" de Marie France O'LEARY à St Saulge.



# ESPACE SOCIOCULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS – FRANCE SERVICES 1, Place de la République Saint-Saulge

Tél: 03.86.58.21.10 Mail: <a href="mailto:contact@escn58.info">contact@escn58.info</a> <a href="http://www.escn58.info">http://www.escn58.info</a> du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.



# Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Des difficultés avec Internet ?

L'espace **FRANCE SERVICES** porté par L'Espace Socioculturel Cœur du Nivernais est là pour vous accompagner. France Services c'est :

- -En 1 seul et même lieu, la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, les caisses de retraite, la poste, les services des Ministères de l'Intérieur (cartes grises, permis de conduire, carte d'identité) et de la Justice, la Direction Générale des Finances Publiques, France rénove (aides financières pour l'amélioration de l'habitat) ...
- -Une photocopieuse, un scanner, des ordinateurs en accès libre.
- -Et surtout, des personnels spécialement formés pour vous aider dans vos démarches administratives sans se substituer pour autant aux services concernés qui restent décisionnaires des réponses apportées.
- -Enfin, c'est un accès internet et un accompagnement dans les démarches dématérialisées afin de favoriser l'inclusion numérique.

De plus, l'espace **FRANCE SERVICES** accueille une permanence des impôts tous les mercredis à l'Espace Socioculturel Cœur du Nivernais de 9h à 16h, de préférence sur rendez-vous.

Nos horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Et sur rendez-vous (*à privilégier pour vous éviter d'attendre*) au **03 86 58 21 10** mardi 8h30-12h /13h30-17h30 jeudi 8h30-12h vendredi 8h30-12h/13h30-16h30.



# LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Pour vous ou vos proches, le service de portage de repas s'adresse à tous les habitants du territoire Amognes-Cœur du Nivernais. Système souple, sans engagement, vous commandez des repas pour toute la semaine ou pour quelques jours. Les repas sont élaborés par La Cuisine des Saveurs à Nevers et la poste livre les repas en camion réfrigéré à horaire régulier.

Ce service est coordonné par l'ESCN de Saint-Saulge en partenariat avec la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais.

Tous renseignements à l'ESCN au 03 86 58 21 10

Depuis le 1er février 2023 Paulo Nunes de Abreu est titulaire sur le poste d'adjoint technique territorial en remplacement de Luc Auger.





# UNITÉ LOCALE NIVERNAIS MORVAN 4, rue du Champ de Foire 58330 St Saulge Tél. 09 67 01 02 12



L'année 2022 s'est terminée en douceur, voici une nouvelle année qui espérons le sera porteuse d'espérance pour un avenir meilleur. L'Unité Locale Nivernais Morvan continue ses actions sur son territoire :

#### les aides alimentaires et financières

L'Unité Locale fait face à la forte demande (colis alimentaires, bons d'achats, bons d'essence, règlement d'arriérés de factures, chauffage, ...) et s'efforce d'apporter rapidement une réponse à chaque demande.

# transport social avec chauffeur bénévole Croix Rouge Mobilités

Pour pérenniser cette action et l'étoffer, L'Unité Locale cherche des chauffeurs bénévoles pour le transport social. Les transports sont principalement des demandes de rendez-vous médicaux, administratifs, courses... Cette activité est encadrée et formalisée par une charte signée par les chauffeurs et les bénéficiaires. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous rapprocher de l'Unité Locale à Saint-Saulge, 4 rue du Champ de Foire ou appeler le 09 67 01 02 12.

# Les vestiboutiques

<b>CHÂTEAU-CHINON</b> (58120) 34 rue J. M. Thévenin 09 67 01 02 12	Mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.	
<b>CORBIGNY</b> (58800) 28 Grande Rue 03 86 20 24 82	Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h. Jeudi de 14h30 à 17h.	
LORMES (58140) 7 Place de l'Hôtel de Ville	Jeudi, samedi de 9h30 à 12h.	
<b>SAINT SAULGE</b> (58330) 4 rue du Champ de Foire 09 67 01 02 12	Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h. Samedi de 9h30 à 11h30.	
<b>TANNAY</b> (58190) 6 rue d'Enfer 06 16 40 89 76	Mardi, vendredi, samedi de 9h à 12h.	

Les vestiboutiques sont ouvertes à tous sans distinction de revenus. De nombreux articles d'occasion (vêtements et chaussures pour femmes, hommes et enfants, vaisselle, linge de maison...) sont ainsi proposés à des prix attractifs à partir de  $0.50 \in$ . Le dépôt de vêtements, chaussures, vaisselle et linge de maison en bon état est accepté. Nous ne prenons pas de gros mobilier.

Nous rejoindre et devenir bénévoles, besoin d'échanger? N'hésitez pas à venir nous rencontrer dans une de nos 5 vestiboutiques réparties sur notre territoire.

## la domiciliation postale

Le service de domiciliation postale, mis en place à la vestiboutique de Saint-Saulge, s'adresse aux personnes sans domicile stable et aux personnes en difficulté leur permettant d'acquérir une adresse et ainsi accéder à leurs droits ou recevoir leurs courriers en toute confidentialité. Pour plus de renseignements : 06 11 34 97 12.

# les événements passés



Cette année, l'Unité Locale Nivernais Morvan a enfin pu organiser son traditionnel repas dansant d'automne. Celui-ci a eu lieu le 23 octobre 2022 à la salle des fêtes de Saint-Saulge. De nombreuses personnes se sont déplacées pour partager ce moment convivial.





Le 10 décembre 2022, la vestiboutique de Saint-Saulge a organisé une grande vente de jouets. Les bénévoles ont été mobilisés toute la journée pour la préparation et l'accueil du public.

Les 17 et 18 décembre 2022 ont eu lieu les traditionnels marchés de Noël, respectivement à Saint-Saulge et Tannay. Pour l'occasion, les vestiboutiques se sont déplacées dans les salles des fêtes communales de Saint-Saulge et Tannay. Ces manifestations ont rencontré un franc succès auprès du public venu nombreux pour faire de bonnes affaires.

L'Unité Locale Nivernais Morvan vous souhaite une très belle nouvelle année!!

#### GENDARMERIE DE SAINT SAULGE : FERMETURE PROVISOIRE POUR TRAVAUX

En raison des travaux de réhabilitation, la gendarmerie de Saint Saulge est fermée du 11 février au 4 septembre 2023 inclus. Durant cette période, le service d'accueil physique est organisé comme suit :

- du lundi au samedi inclus de 8h à 12h et de 14h à 19h à la brigade de gendarmerie de Châtillon en Bazois, quartier des Vignes
- les dimanches de 9h à 12h et de 15h à 18h à la brigade de gendarmerie de Brinon sur Beuvron 17 rue du Père Castor
- un service de permanence de 8h à 12h est assuré tous les mercredis dans un bureau à l'hôtel de Ville de Saint Saulge.



"Ne restez jamais seul devant un litige" Notre mission, bénévole, c'est de défendre vos intérêts" Tél.0386382203 Mail :soslitiges58@gmail.com. Site : sos-litiges-58.e-monsite.com





# MÉDIATION FAMILIALE

Pour tous ceux qui sont dans une situation de crise, de relation distendue ou de rupture du lien familial et qui souhaitent restaurer ce lien, le médiateur familial, au cours d'entretiens, écoute et soutient dans les recherches de solutions.

Le premier entretien n'est pas payant. Ensuite le montant de la participation financière est défini par un barème national et échelonné selon les revenus de chacun.

Pour vous informer ou prendre rendez-vous contactez :

- ° Sauvegarde 58 service médiation familiale 03 86 71 07 35 (lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h) mediation@sauvegarde58.org site: www.sauvegarde58.org/
- ° Conseil départemental de la Nièvre Service médiation familiale Nivernais Morvan 03 86 57 05 34 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h servicemediationfamiliale@nievre.fr site : nievre.fr

# **ÉQUIPE MOBILE ENFANCE-HANDICAP DE L'ADAPEI 58**

Parent, aidant, professionnel, vous avez besoin de renseignements, d'expertises, d'aides relevant du champ du handicap? Les professionnels de notre Équipe Mobile se déplacent sur l'ensemble du département de la Nièvre pour vous apporter appui et soutien de la petite enfance au jeune adulte.

Contact Pôle enfance Adapei 58: i.marillier@adapei58.org/06 50 64 63 57



Vous aidez un proche en perte d'autonomie touché par une maladie, un handicap ? Contactez la **PLATEFORME DE RÉPIT** pour tout besoin d'écoute, de soutien, d'information, d'aide, de répit...

Plate Forme de Répit et d'accompagnement des aidants de la Nièvre: Centre social 2, rue de la Mission 58290 Moulins Engilbert.

Tél: 0 805 280 209 (n° vert) Mail: pfr.aidants.58@gmail.com



# PRÉVENTION ROUTIÈRE ET SERVICE CIVIQUE

La Prévention routière est une association d'envergure nationale et d'utilité publique. Elle intervient auprès de tous les publics pour diffuser son message:

Zéro mort sur la route!

Plusieurs missions sont proposées aux jeunes souhaitant s'impliquer pour cette cause: animations auprès de publics variés, communication, création et gestion de projets, ou encore manifestations sportives, forum... Il faut être motivé, à l'aise à l'oral, avoir si possible le permis de conduire.

Contact: 06 72 15 42 73 ou g.chaudesaygues@preventionroutiere.com

Contact local: comite58@preventionroutiere.com

Renseignement au 03 86 59 07 50



# RÉCUPÉRER DES POINTS



Pour tout savoir sur les stages de récupération de points sur votre permis voiture vous pouvez appeler le 0970 809 088, appel non surtaxé, ou aller sur le site recuperation-points-permis.org



LE RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE est possible dans toute la commune.

Contact des fournisseurs d'accès : SFR au 10 99 ou ORANGE au 39 00.

**DÉCHETTERIE DE ROUY** Horaires d'hiver jusqu'au 30 avril : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h30 16h30. Fermeture le jeudi.

**Du 1er mai au 30 septembre** : lundi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h ; mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12 h et de 14h 30 à 18h, samedi de 9h à 12h et de 14h30à 18h30. Fermeture le jeudi.

Tél: 03 86 60 25 55. Site <a href="https://www.cc-amognescoeurdunivernais.fr/dechetteries">https://www.cc-amognescoeurdunivernais.fr/dechetteries</a>



N° vert national: 0800 130 000 pour des informations générales (appel gratuit) En cas de symptômes appelez un médecin. Faites le 15 si les symptômes s'aggravent. Informations pour la vaccination

https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus et sante.fr



# CINÉMA À CRUX LA VILLE





# **LE 24 FÉVRIER 2023**

° **Séance de 18h: "LE PARFUM VERT"** de Nicolas Parisier avec Sandrine Kiberlain, Vincent Lacoste. Comédie policière 1h41.

En pleine représentation, un comédien de la Comédie-Française est assassiné par empoisonnement. Martin, membre de la troupe témoin direct de cet assassinat, est bientôt soupçonné par la police et pourchassé par la mystérieuse organisation qui a commandité le meurtre. Aidé par une dessinatrice de bandes dessinées, Claire, il cherchera à élucider ce mystère au cours d'un voyage très mouvementé en Europe.



° Séance de 20h: "TEMPÊTE" de Christian Dugay avec Mélanie Laurent, Pio Marmaï. Comédie dramatique 1h42.

Née dans le haras de ses parents, Zoé a grandi au milieu des chevaux et n'a qu'un rêve : devenir jockey ! Tempête, une pouliche qu'elle voit naître, va devenir son alter ego. Mais un soir d'orage, Tempête, affolée, renverse Zoé et vient briser son rêve. Elle va pourtant s'accrocher et tenter l'impossible pour renouer avec son destin.



#### **LE 24 MARS 2023**

°Séance de 18h: "LA GRANDE MAGIE" de Noémie Lvovsky avec Denis Podalydès, Sergi Lopez, Noémie Lvovsky. Comédie 1h43.



France, les années 20. Dans un hôtel au bord de la mer, un spectacle de magie distrait les clients désœuvrés. Marta, une jeune femme malheureuse avec son mari jaloux, accepte de participer à un numéro de disparition et en profite pour disparaître pour de bon. Pour répondre au mari exigeant le retour de sa femme, le magicien lui met entre les mains une boîte en lui disant qu'elle est à l'intérieur. Cependant il ne doit l'ouvrir que s'il a absolument foi en elle, sous peine de la faire disparaître à jamais. Le doute s'installe alors chez Charles...

° **Séance de 20h: "ASTÉRIX ET OBÉLIX, L'EMPIRE DU MILIEU"** de Guillaume Canet avec Gilles Lelouche, Vincent Cassel, Guillaume Canet. Comédie, 1h56.



Nous sommes en 50 avant J.C. L'Impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon. Aidée par Graindemaïs, le marchand phénicien, et par sa fidèle guerrière Tat Han, la princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide à Astérix et Obélix.

**Tarifs**: 5€ plein tarif- 3,50€ tarif réduit:- de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi et adhérents; carte annuelle d'adhésion 10€

www.sceniquanon.com pour voir la programmation complète.

**Partie**(s) de campagne: Le 16éme festival du film court se déroulera du 20 au 23 juillet 2023 à Ouroux-en-Morvan.

# PIÉGEONS LES FRELONS ASIATIQUES DÈS LE PRINTEMPS!



Depuis la découverte du frelon asiatique «Vespa Velutina Nigrithorax» en France en 2004, plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été adoptés, tant au niveau européen que national, dans l'objectif de limiter sa diffusion et d'encourager la lutte contre cet insecte.

Il existe actuellement plusieurs cadres réglementaires relatifs au frelon asiatique Vespa Velutina Nigrithorax :

La réglementation relative aux dangers sanitaires pour les espèces animales suivies par le ministère de l'agriculture (article D.201-1 du code rural et de la pêche maritime)

Le frelon asiatique Vespa Velutina Nigrithorax est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'Abeille domestique, Apis Mellifera, sur tout le territoire français (arrêté du 26 décembre 2012).

Ce classement implique que l'élaboration et le déploiement d'une stratégie nationale de prévention, surveillance et lutte vis-à-vis de ce danger sanitaire est de la responsabilité de la filière apicole, l'État pouvant apporter son appui sur le plan réglementaire (article L.201-1 du CRPM) notamment en imposant certaines actions de lutte aux apiculteurs (article L.201-4 du CRPM) pour favoriser la réussite de la stratégie. Au regard des dispositions de l'article L.201-8 du CRPM, ces opérations, réalisées par les Organismes à Vocation Sanitaire désignés par le préfet de département, sont à la charge du GDSA (Groupement de Défense sanitaire Apicole).

L'absence actuelle de décisions législatives du pouvoir en place au niveau du département (Préfet) et de l'état (gouvernement), suppose l'implication et l'engagement de chaque citoyen afin de limiter la prolifération du Frelon. En vue d'empêcher sa diffusion excessive, à ce jour seul le piégeage dès le printemps sur l'ensemble du territoire a démontré une réelle efficacité. Celui-ci devrait être poursuivi toute l'année jusqu'à mi-novembre. Faisant appel à la responsabilité civique de tous, dès le mois de février nous devons commencer à piéger les fondatrices-

En comptant sur votre engagement, vous pourrez suivre le **plan pour la construction des pièges simples**, à remplir avec un mélange attractif, et à disposer dans votre jardin ou terrain.

Vous pourrez télécharger ce plan et ces recettes sur le lien mis à votre disposition:

https://drive.google.com/file/d/1AFFOJHvAWEXBzGjGmHHWt3Jdf4-znvMb/view?usp=share\_link

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet vous pourrez vous procurer ce plan à la Mairie.



Comptant sur l'engagement de tous, il est important de remercier l'équipe municipale actuelle pour son engagement dans le respect de la loi et pour les différents investissements personnels dans cette lutte trop peu reconnue et encouragée. Ces engagements municipaux ont permis de prendre des mesures nécessaires: ainsi, en cas de destruction d'un nid, la commune prend une partie du coût financier à sa charge. Tout ceci a permis une réelle avancée dans la lutte contre la prolifération du Frelon asiatique en sein de notre commune.

Aujourd'hui le Frelon asiatique, exclusivement protéinovore, est responsable de la disparition des tous les insectes pollinisateurs (de 20 à 30% de perte selon les espèces) et engendre une diminution des récoltes, fruits et légumes de 3% à 19% (dans les régions où il est présent) selon de récentes études. De ce fait il agit sur l'augmentation de la mortalité de la population en dessous du seuil de pauvreté, faute de pouvoir se nourrir correctement. Sans parler des pertes pour le cheptel des apiculteurs qui sont de l'ordre de 10% à 15% en 2022. En 2023 les prévisions de perte pourraient atteindre 30% minimum.

Il est donc primordial de compter sur la contribution de chacun, aussi minime soit-elle, afin de diminuer les dégâts causés par les frelons asiatiques et, ainsi, de retrouver un semblant d'équilibre dans la Nature, si chère à nous tous. D.C







## Des effectifs en hausse

4 nouveaux élèves ont fait leur entrée à Crux-la-ville depuis le mois de décembre, ce qui porte à 20 élèves l'effectif de la classe.

Les prévisions pour la rentrée prochaine s'élèvent à 57 élèves sur le regroupement pédagogique (Bazolles - Crux-laville). Les enseignantes, en partenariat avec les municipalités, ont demandé à l'inspection académique l'ouverture d'une troisième classe.

## Les écoliers donnent de la voix



Depuis début novembre, Delphine Doublot, musicienne, intervient dans notre classe les lundis matins de 11 heures à midi, dans le cadre du Festival de la Voix.

Ce festival aura lieu à Saint-Saulge les 10 et 11 juin et permettra aux classes du secteur de Saint-Saulge de se produire sur scène aux côtés de groupes professionnels.

Le thème de cette année est : Cinéma en musique. Les classes de Bazolles et Cruxla-ville ont choisi de travailler plus spécifiquement sur l'univers de Disney.

Nos écoliers découvrent des styles musicaux variés, du jazz au gospel en passant par les musiques du monde et chantent en langues étrangères (Hawaïen, polynésien,

dialecte africain).

Delphine Doublot mène un travail sur le rythme et les percussions. Le spectacle de notre classe aura lieu le samedi 10 juin (heure à préciser). Nous vous attendons nombreux !



# Projet « nature et respect du vivant »

Le projet initié en septembre se poursuit. L'école a adhéré au programme « Refuges LPO » (Ligue de Protection des Oiseaux). Des mangeoires seront prochainement installées à proximité de l'école.

Une visite à la maison du parc de Saint-Brisson est envisagée au printemps en lien avec une intervention en classe sur la migration des hirondelles.

Les élèves ont créé une butte de culture « en lasagnes » à l'automne. Elle accueillera des plantations au printemps. Des semis seront réalisés en classe après les vacances d'hiver.



Le Père Noël à l'école!

# ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX!



La cérémonie du 11 novembre 2022 s'est déroulée en présence de nombreux habitants.

La gerbe a été déposée par M. le Maire accompagné de 2 élèves de l'école; à l'appel des morts deux autres élèves répondaient "Morts pour la France". À la liste des morts de la guerre 1914/1918, 2 autres noms ont été lus: Adrien Quélin, tué au Mali le 12 octobre 2021 et Alexandre Martin tué au Mali le 22 janvier 2022. Les enfants de l'école, dirigés par leur institutrice Chloé, ont

chanté la Marseillaise.



Puis M. le Maire a lu le message de M. le Ministre des Armées et de Mme le secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.



À l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert à la salle des Fêtes.

# ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX!

# TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG



La nouvelle lune de la nuit du 21 au 22 janvier annonçait l'entrée dans l'année du Lapin (Lièvre ou Chat selon les différents pays d'Asie). Entre deux années tempétueuses, celle du Tigre qui vient de s'achever et celle du Dragon qui va suivre, cette année du Lapin devrait être

paisible. Année de l'entente et de la diplomatie, l'année du Lapin est aussi, selon la tradition chinoise, bénéfique aux femmes... C'est d'ailleurs sous le signe du Lapin que fut instaurée « l'Année de la femme « en 1975! Les natifs du signe du Lapin sont généralement affectueux et sensibles, calmes et discrets et détestent toute forme de conflits.

Si vous voulez en savoir plus, rejoignez-nous aux stages des 22 février et 19 avril 2023 à partir de 14h. Les stages sont gratuits.

Pour tout renseignement, 06 72 28 47 72.

L'animatrice Evelyne GEOFFROY





# PATIS.SOIZ CRÉATRICE DE GOURMANDISES À CRUX LA VILLE.

Vous pouvez contacter Soizic pour commander de jolies friandises ou des gâteaux à l'occasion d'une fête, d'un anniversaire...

En envoyant un SMS au 06 59 05 40 22 ou par mail: sbodiou@yahoo.fr

## **RÉSULTATS SPORTIFS!**

Daniel Débonnaire, sportif « senior » n'a pas de dates de compétions prévues en ce début d'année. Le championnat du Monde en salle était programmé pour mars 2023 mais en Pologne... et rien n'est confirmé. Il nous a transmis quelques nouvelles:

« Le sport est plutôt au point mort. A cause du Covid, l'arrêt fut assez brutal et la reprise très tardive. L'entrainement en groupes - comme cela se faisait - a disparu et je m'entraine seul, c'est moins motivant...

Depuis la dernière compétition, en juin 2022 à Châteauroux, rien de spécial et j'ai hâte de retrouver les stades! »

# **OPÉRATION 1000 ARBRES**

Le Conseil Départemental a lancé l'action « 1000 arbres » dans le but de favoriser l'aménagement et la végétalisation des communes ; elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques. L'enjeu de la sensibilisation à la préservation de la biodiversité étant essentiel dans le contexte actuel.

Les 7 arbres attribués à notre commune ont été plantés :

3 tilleuls à petite feuille (tillia cordata) au presbytère, 1 érable champêtre (acer campestris) et 2 érables "faux platane" (acer pseudoplatanus) à la salle des fêtes, un érable champêtre place de la croix des Parrots près du cimetière.







# Associations & Passe of Avent

# CLUB DE L'AMITIÉ

Le 8 décembre dernier le club de l'amitié s'est réuni autour d'une bonne choucroute avec 70 convives. Une tombola a animé ce bon moment et la générosité de tous a permis de faire un don de 495 Euros pour le Téléthon.

Pour adhérer et pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Madame LE BIHAN au 03 86 58 22 14.



# SOCIÉTÉ AMICALE DES CHASSEURS.

Bonjour à tous,

Avec un léger décalage, la Société Amicale des chasseurs et pêcheurs de Crux la Ville présente à l'ensemble de la commune ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Une nouvelle année démarrant dans le froid, la pluie et la neige, de très bon augure pour que notre nature puisse se ressourcer après la canicule de cet été qui a fait souffrir notre forêt.

Les prélèvements de gibiers cette année sont supérieurs à l'année précédente, ce qui laisse présager "moins de dégâts" sur l'ensemble de la commune.

La saison cynégétique 2022/2023 s'achèvera le 31 mars et nous en profitons pour faire un rappel au sujet de la sécurité à l'ensemble des usagers de la forêt.

- Nos jours de chasse sont clairement définis: les dimanches et jeudis (le jeudi en plaine principalement). Si pour une raison quelconque nous devions chasser un samedi, nous nous engageons à prévenir la Mairie, ainsi que l'association de randonnée.
- Comme le prévoit le règlement de la Fédération des Chasseurs, la pose de panneaux indicatifs « **Chasse en cours**» est obligatoire, sur les chemins d'accès à la promenade, durant toute la durée de la battue, et nous demandons aux usagers la plus grande prudence et de s'interdire leurs accès pendant cette action de chasse.

La société Amicale des Chasseurs et Pêcheurs de Crux la Ville vous souhaite de passer un hiver des plus agréable possible en attendant le printemps.

Le président : Didier SAVE

## RANDO VADROUILLE

Un premier trimestre vient de s'écouler durant lequel nous avons pu organiser notre traditionnelle

randonnée au profit du téléthon en décembre dernier. Cette manifestation a permis de récolter la somme de 310 euros. Merci à tous ceux qui de près ou de loin viennent soutenir cette action.

Nous tenons à remercier aussi, particulièrement, Sylvain Marceau et sa femme Béatrice ainsi que Benjamin Mocquot notre maraîcher des Bordes qui répondent chaque année présents pour nous offrir respectivement café, brioches et confection d'une soupe de légumes à mi-parcours. N'oublions pas non plus la mairie qui nous offre le pot de l'amitié en fin de parcours et l'ensemble des randonneuses qui confectionnent chacune leur gâteau de prédilection.



RANDO-VADROUILLE

En ce début d'année, nous avons établi un nouveau planning de randonnées couvrant tous les samedis matin à 9h de janvier à juin. Vincent Galin s'est proposé de les faire diffuser sur Panneau Pocket. Il suffira de cliquer sur la touche agenda qui permet de connaître diverses activités culturelles ou autres dans le secteur. Donc aux amateurs occasionnels de marche vous êtes attendus si vous le souhaitez! Vous serez les bienvenus!

R BEAUGRAND 07 86 38 83 82

M.LABOUREAU 03 86 58 24 92

# Associations & Passe of Avenue

# "LOISIRS TOUS CRUX"

Le démarrage de la Saison GYM LOISIRS TOUS CRUX a eu lieu début Septembre, nous sommes au nombre de 17 participantes, avec un nouvel Animateur de l'ADESS 58.

Nous acceptons toujours de nouvelles inscriptions même en cours d'année, si toutefois vous êtes intéressés. Les séances se passent toujours dans une très bonne ambiance !!!

Contact: 03 86 58 32 03. Merci.



# CENTRE DE SECOURS de CRUX-LA-VILLE

SITE SDIS 58: https://sdis58.fr

## La Sainte Barbe:



Il s'agissait de la première Sainte Barbe pour la nouvelle chefferie du centre de Secours, à savoir l'Adjudant Chef David THEVENEAU, Chef de centre, et l'Adjudant Pierre GUYARD, l'adjoint au chef de centre. Une cérémonie empreinte d'émotion après deux années sans célébrer Sainte Barbe, à cause de la pandémie de COVID. Étaient présents notamment le Lieutenant Laurent PECHINE qui a représenté le directeur Départemental le Colonel hors classe Olivier PEYCRU, la conseillère départementale Corinne BOUCHARD, le Maire de Crux-la-Ville Jean-Marie GATIGNOL, les maires de Bazolles et Moussy, et un représentant de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre.







La cérémonie s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, une cérémonie a permis de rendre hommage aux sapeurspompiers disparus en service commandé. Un moment de recueillement également pour les sapeurs-pompiers de Cruxla-Ville disparus, avec lecture des noms.

Le second temps a été celui des allocutions et ensuite divers diplômes, médailles et galons ont été remis aux sapeurspompiers du centre de secours:

# Nouveaux médaillés :

David THEVENEAU, médaille échelon or pour plus de 30 ans de service et Benoît VALLEE, médaille échelon bronze pour plus de 10 ans de service

# Nouveaux grades depuis 2020:

Lieutenant pour Paul MOREAU, Adjudant-chef pour David THEVENEAU, Adjudant pour Pierre GUARD, Sergent-chef pour Mike BEAUGRAND, Sergent pour Benoît VALLEE, Caporal pour Théo GUYARD, Sapeur 1ère classe pour Lilou THEVENEAU, Infirmière Principale pour Cécile MONSARAT.

# Nouvelles recrues depuis 2020 :

Tony ROCHARD, Lilou THEVENEAU, Jacinthe DUVAL, Elisabeth ROCHARD, Cassandre SVAROVSKY, Soane MONSARAT.

Également plusieurs diplômes ont été remis suite à la réussite de différents stages. On notera la formation d'infirmier sapeur-pompier réussi par deux nouveaux agents, à savoir le Sapeur Tony ROCHARD et Jacinthe DUVAL. Ce qui porte à 3 le nombre d'infirmiers pompiers au centre de secours.

Un vin d'honneur a été servi à la fin de la cérémonie.



# Associations & Passe et svente

Le chef de centre de Crux-la-Ville a fait le bilan de l'activité opérationnelle du centre de secours. Le centre d'incendie et de secours de Crux-la-Ville a effectué, pour l'année 2022, **260 interventions.** En légère augmentation par rapport à 2021.

Les secours sont assurés sur le secteur défendu par les pompiers de Crux-la-Ville, ainsi qu'en renfort des secteurs voisins.

Les interventions se répartissent de la manière suivante: 202 Secours à personnes, dont 45 interventions infirmiers; 45 Incendies; 13 Opérations diverses.



La soirée s'est poursuivie par le banquet servi dans la salle des fêtes. Cette sainte Barbe a donc été un moment de recueillement, mais aussi de convivialité et de fraternité.

# Changement d'équipe pour l'amicale des sapeurs pompiers de CRUX:

Le vendredi 27 Janvier 2023 a eu lieu le changement d'équipe au sein de l'amicale du centre. Le président actuel, Pierre GUYARD, ayant effectué 10 ans comme président a décidé d'arrêter pour s'occuper pleinement de sa place de chef de centre adjoint.

Une nouvelle équipe est donc constituée dont vous trouverez les noms et fonctions ci-dessous

PRESIDENT: Paul MOREAU

PRESIDENT-ADJOINT: Mike BEAUGRAND

SECRETAIRE: Lilou THEVENEAU

SECRETAIRE-ADJOINT: LEA GUYARD

TRESORIER: Théo GUYARD

TRESORIER-ADJOINT: Jérôme NOURISSON

Vie de l'amicale: un calendrier des dates 2023 des manifestations est en cours de rédaction et la publicité sera faite au moment venu.

Nous avons déjà les dates de la brocante: samedi 5 août et de la Ste Barbe: samedi 9 décembre.

# **Contact:**

ADJUDANT-CHEF David THEVENEAU (CHEF DE CENTRE): 06.07.11.62.14 ADJUDANT Pierre GUYARD (ADJOINT CHEF DE CENTRE): 06.45.46.74.13 LIEUTENANT Paul MOREAU (PRESIDENT D'AMICALE): 06.61.94.49.83



# Associations & Passe et Avent

## COMITE DES FÊTES

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes vous souhaite à tous et à toutes une belle et heureuse année 2023.

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 3 février dernier. Nous avons pu faire le bilan de l'année passée, bilan qui s'est avéré très positif. Vous avez encore une fois été nombreux à venir nous retrouver à chacun de nos événements et nous vous en remercions !

Pour cette nouvelle année, le comité revient avec ses animations tout au long de l'année. Vous pouvez d'ores et déjà cocher plusieurs dates sur votre calendrier :

- samedi 4 mars CARNAVAL

Venez nous retrouver pour un défilé dans les rues de Crux la Ville autour de Monsieur Carnaval. Ce défilé sera suivi par une soirée à la salle des fêtes autour d'un bon repas.

- dimanche 2 avril FÊTE DU CHOCOLAT

Un dimanche autour de la gourmandise et la découverte de producteurs et exposants en tout genre. Si vous êtes intéressés pour participer comme exposants, ou si vous connaissez des gens susceptibles de l'être, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant.

- samedi 24 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

Une soirée d'été conviviale autour d'un bon repas et d'une soirée animée où vous pourrez danser et en profiter jusqu'au bout de la nuit...

- samedi 28 octobre. Le thème de la soirée n'est pas encore défini pour le moment.

Voilà une partie du programme de cette année. Nous continuons de travailler pour essayer de vous proposer d'autres rendez-vous et animations.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes, de nouveaux bénévoles ayant envie de nous rejoindre et faire vivre toujours un peu plus notre petite commune. N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rencontrer.

A très vite. Le Comité des Fêtes

Jérémie – président du comité des Fêtes – 07 82 99 92 46

# LA TÊTE A L'ENVERS

2022 est finie, vive 2023 !



L'année 2022 s'est terminée sur la publication du recueil de Cécile Oumhani, *La ronde des nuages* accompagné de peintures de J.M.W. Turner, et *Raison d'amour*, une poésie lyrique et œuvre d'un des grands poètes espagnols du 20<sup>ème</sup> siècle, Pedro Salinas.

Et l'année 2023 s'ouvre sur la présentation officielle de ces deux recueils:

*La ronde des nuages*, vendredi 20 janvier à l'Espace Andrée Chédid, à Issy-les-Moulineaux, et *Raison d'amour*, le 28 janvier à la librairie de Nevers Le Cyprès.

Cette année verra une certaine décrue de La tête à l'envers puisque 3 livres seront seulement publiés Etoiles perdues de Camilla Céderna, un recueil d'un élan vital fort malgré les tourments qui nous guettent. Éblouissante érosion de Sarah Laulan, un beau recueil sur le grand-père de l'auteure, sur le deuil et la vie. Ivre de l'horizon de Bernard Sesé, une réédition d'un recueil très aimé.

177 **00 7** 700 **12**07, **00 2**011111 **2**020, **0110** 100 **011**111 **0 011**1110 **0** 

Le recueil de Coralie Poch, publié à La tête à l'envers a reçu la Mention spéciale du prix Rimbaud décerné par la Maison de la poésie en décembre 2022!

Bonne année à toutes et à tous, et bonnes lectures ! Dominique Sierra Éditions la tête à l'envers <u>www.editions-latetalenvers.com</u>



# Hadeintiona : Palle et ovent

# EXPO CRUX ET LES ARTISTES DE CRUX LA VILLE

"Expo Crux n'aura pas lieu cette année: en effet, depuis 2/3 ans, je recherchais pour me seconder puis "reprendre le flambeau" un ou une bénévole pour l'organisation de l'exposition. Sans résultat!

Pour des raisons d'âge et surtout de santé, je ne peux plus assurer cette préparation et j'en suis vraiment désolée...

Bien sûr, les artistes et artisans d'art de Crux la Ville pourront proposer des expositions individuelles ou en petits groupes amicaux, dans la salle des fêtes. A étudier avec la mairie, ouverte à vos suggestions.

Ma demande d'aide reste néanmoins valable, il serait vraiment dommage que cette manifestation disparaisse après 31 ans d'existence; peut-être pourrons-nous la faire renaître en 2024. J'espère encore..." Élise Aumeunier

# STAGES D'ÉTÉ DE PEINTURE ACRYLIQUE



Rose Marie CHANSEL animera cet été les stages habituels à Crux la Ville.

Le premier aura lieu les: Mercredi 26 juillet, Jeudi 27 juillet et Vendredi 28 juillet 2023. Cette première session visera surtout la réalisation d'une œuvre en appliquant le maximum de techniques autour de l'acrylique.

La seconde session visera la création « ouverte »: abstraction, collages, inclusions, etc... les Lundi 31 juillet, Mardi 1er Août et Mercredi 2 août 2023.

Les inscriptions aux stages et les dates choisies sont à confirmer auprès de Rose-Marie Chansel au : 06 11 64 68 70

# ANNONCES

# Les gîtes des bergers

Les bergers vous accueillent aux portes du Morvan entre lacs et forêts. La tanière du renard, un joli petit gîte pour deux personnes, avec vue sur les prés, proche de la rivière l'Aron, vous offrira toutes les commodités. (Cuisine équipée, séjour avec poêle à bois, chambre, dressing, salle de bains, jardin privatif, terrasse, garage).

Proche des étangs de Baye et de Vaux, ainsi que de l'étang du Merle et du canal du Nivernais, il est idéalement situé pour les pêcheurs, randonneurs et les amateurs de loisirs nautiques.

contact@lesgîtesdesbergers.fr

06.68.52.92.02

https://www.lesgîtesdesbergers.fr Hélène WEEKS









# ANNONCES

#### CAMPING DE L'ETANG DU MERLE

etangdumerle@gmail.com 03 86 58 38 42 06 76 61 41 13

site: http://www.camping-etang-du-merle.fr

Christophe, Valérie et leurs enfants sont heureux de vous accueillir en Bourgogne. Le camping avec ses 59 emplacements dont 5 Chalets, 11 mobil-homes, 2 Coco Sweet est à taille humaine et favorise les rencontres.

Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente ? Le camping est au centre des

trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais. Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Camping ouvert du 15 avril au 21 octobre 2023. Ouverture du snack à partir du 16 mai.



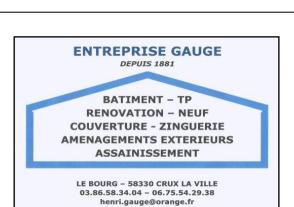




## MULTISERVICES

Travaux d'entretien intérieur/extérieur Papiers peints, peintures, enduits, Petite maçonnerie...

Tél: 06 59 07 21 74 CESU accepté





"LE FER À VAPEUR"
Repasse pour vous tous vêtements
Et linge de maison
Enlèvement et retour gratuits
Chèques emplois service acceptés
Tél: 06 59 07 21 74



# ANNONCES



Aide à domicile Christine GUIDEZ Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours Tel : 06.78.07.95.54





Coordonnées du centre en page 19







Annonce babysitting - Aide aux devoirs Crux-La-Ville et ses alentours

#### Bonjour,

Je m'appelle Noélie, j'ai 20 ans. Je suis étudiante en 3ème année de licence Sciences de l'éducation, je me destine au métier de professeure des écoles. Dynamique, positive, à l'écoute d'autrui j'aime le contact avec les enfants, les voir s'épanouir en leur proposant diverses activités.

Vos enfants ont besoin de soutien scolaire ? Vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants le week-end et durant les vacances scolaires ? Contactez-moi au 06-75-92-51-93,

# **BEAUGRAND MULTISERVICE**

SIRET N°919.745.158.RM.58

07.86.80.81.65

BEAUGRANDMULTISERVICES@OUTLOOK.FR

TRAVAUX DE PETITS BRICOLAGES ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE MAISON DESTRUCTION NID D'INSECTES, VIDE MAISON, DÉBARRAS ENCOMBRANTS ET AUTRES SERVICES SELON VOS BESDINS .....

## FERRONNIER D'ART MIKE MUNDEN

ENTREPRISE PAPILLON NOIR

FABRIQUE SUR MESURE MEUBLES EN FER FORGÉ INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS ESCALIERS, RAMPES, MEZZANINES, PERGOLAS, PORTAILS, SCULPTURES...

Tél.07 82 40 51 34 MIKE@PAPILLONNOIR.NET



# MANIFESTATIONS

24 FÉVRIER CINÉMA 18H: "LE PARFUM VERT" 20H "TEMPÊTE"

4 MARS CARNAVAL : DÉFILÉ DANS LES RUES DE CRUX LA VILLE ET SOIRÉE REPAS SALLE DES FÊTES

24 MARS CINÉMA 18H "LA GRANDE MAGIE" 20H "ASTÉRIX ET OBÉLIX, L'EMPIRE DU MILIEU"

2 AVRIL FÊTE DU CHOCOLAT SALLE DES FÊTES DE CRUX LA VILLE

19 AVRIL STAGE GRATUIT DE TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG

28 AVRIL CINÉMA

13 MAI CONCERT DE GUITARES 19H ÉGLISE DE CRUX

26 MAI CINÉMA

23 JUIN CINÉMA

24 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE : SOIRÉE MUSIQUE ET DANSE AUTOUR D'UN BON REPAS

22 JUILLET CONCERT QUATUOR À CORDES ÉGLISE DE CRUX 20h30

26, 27 ET 28 JUILLET 2023 STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE

31 JUILLET, 1ER AOÛT ET 2 AOÛT 2023 STAGE DE PEINTURE ACRYLIQUE

5 AOÛT BROCANTE DE L'AMICALE DES POMPIERS À L'ÉTANG DU MERLE

A méditer... 'Le beau est une joie pour toutes les saisons et une possession pour l'éternité.' Oscar Wilde



Gelées matinales à Crux la Ville en février 2023

